

## Déclaration de performance n° 9970.000204 BauPVo2013-07-14 [Règlement allemand sur les Produits de Construction (RPC)]

1. Code d'identification clair du type de produit :

**Système de fermeture pour portes d'issue de secours selon la norme DIN EN 179:2008-04 et fermeture pour portes anti-panique selon la norme DIN EN 1125:2008-04**

2. Numéro de type, de lot ou de série ou un autre signe distinctif pour l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4 du RPC :

**1138 Serrure anti-panique à crémone avec gâche électrique**

3. Utilisation(s) du/des produit(s) de construction prévu(s) par le fabricant, conformément à la spécification technique harmonisée :

**Serrure à encastrer selon la norme DIN EN 179:2008-04 pour l'application sur des portes d'issues de secours prévues pour les situations d'urgence, avec des poignées autorisées des fabricants suivants :**

<b>OGRO Beschlagtechnik GmbH</b>	<b>ECO Schulte GmbH&amp;Co.KG</b>
<b>FSB Franz Schneider Brakel GmbH+Co KG</b>	<b>Grundmann Beschlagtechnik GmbH</b>
<b>HAFI Beschläge GmbH</b>	<b>Vieler Architectural Hardware GmbH</b>
<b>HEWI Heinrich Wilke GmbH</b>	<b>HOPPE Holding AG</b>

**Serrure à encastrer selon la norme DIN EN 1125:2008-04 pour l'application sur portes d'issues de secours dans une situation de panique, avec des barres anti-panique agréées des fabricants suivants :**

<b>HAFI Beschläge GmbH</b>	<b>ECO Schulte GmbH &amp; Co.KG</b>
<b>FSB Franz Schneider Brakel GmbH+Co KG</b>	<b>HEWI Heinrich Wilke GmbH</b>
<b>ESB Schulte GmbH &amp; Co.KG</b>	

4. Nom, nom commercial déposé ou autre marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5 du BauPVo [Règlement allemand sur les Produits de Construction (RPC)] :

**Beyer & Müller GmbH & Co. KG, Am Lindenkamp 55, D-42549 Velbert**

Site Internet : [www.beyer-und-mueller.de](http://www.beyer-und-mueller.de)

5. Nom et adresse de l'éventuel(le) représentant(e), chargé(e) des tâches, conformément à l'article 12 paragraphe 2 :

**non désigné(e)**

6. Système(s) d'évaluation et de vérification de la performance du produit de construction, conformément à l'annexe V du RPC :

**Système 1**

7. Le laboratoire d'essais n° 0432 de l'Office de contrôle des matériaux du Land de Rhénanie-du-Nord-Westphalie (MPA NRW) a effectué l'homologation du type et délivré le certificat de conformité **0432-CPR-00082-01** pour les combinaisons de ferrures et de serrures selon la norme DIN EN 179:2008-04 ainsi que le certificat de conformité **0432-CPR-00082-02** et **0432-CPR-00082-04** pour les combinaisons de ferrures et de serrures selon la norme DIN EN 1125:2008-04.

8. Évaluation Technique Européenne  
**non effectuée**

9. Performance déclarée :

9.1 Performance déclarée selon la clé de certification de la serrure en question : (La clé de certification vous est indiquée sur le certificat de conformité sur notre site Internet et sur l'autocollant apposé sur le couvercle de la serrure.)

1er point	2ème point	3ème point	4ème point	5ème point	6ème point	7ème point	8ème point	9ème point	10ème point
Classe d'utilisation	Fonctionnalité à long terme	Masse de la porte	Système adapté à une utilisation sur des portes coupe-feu et pare-fumées	Sécurité - protection des personnes	Résistance à la corrosion	Sécurité - protection contre l'effraction	Saillie des éléments d'actionnement	Mode d'actionnement	Domaine d'utilisation de la porte

**Spécification technique harmonisée: DIN EN 179:2008-04**

Caractéristiques essentielles	Performance :
1. Classe d'utilisation	<b>Classe 3:</b> risque élevé d'abus, par ex. portes situées dans les bâtiments publics
2. Fonctionnalité à long terme	<b>Classe 7:</b> 200.000 cycles d'essais
3. Masse de la porte	<b>Classe 7:</b> Masse de la porte supérieure à 200 kg
4. Système adapté à une utilisation sur des portes coupe-feu et pare-fumées	<b>Classe 0:</b> Système non adapté à une utilisation sur des portes coupe-feu/pare-fumées <b>Classe B:</b> Système adapté à une utilisation sur des portes coupe-feu/pare-fumées sur la base d'un examen selon la norme EN 1634-1
5. Sécurité - protection des personnes	<b>Classe 1:</b> tout système de fermeture pour portes d'issue de secours remplit une fonction de sécurité critique; c'est pourquoi, pour l'application de la norme en vigueur, seule la classe la plus élevée a été définie
6. Résistance à la corrosion	<b>Classe 3:</b> 96 h (résistance élevée à la corrosion)

7. Sécurité - protection contre l'effraction	<b>Classe 5:</b> 5000N
8. Saillie des éléments d'actionnement	<b>Classe 1:</b> Saillie jusqu'à 150 mm (saillie importante) <b>Classe 2:</b> Saillie jusqu'à 100 mm (saillie normale)
9. Mode d'actionnement	<b>Type A :</b> Système de fermeture pour portes anti-panique avec « actionnement par poussée » <b>Type B :</b> Système de fermeture pour portes anti-panique avec « actionnement par plaque de poussée »
10. Domaine d'utilisation de la porte	<b>Classe C:</b> porte d'issue de secours à deux battants, s'ouvrant vers l'extérieur : battant immobilisé uniquement
Substances dangereuses	Les matériaux contenus dans ce produit ne comportent aucune substance dangereuse. Ces matériaux ne rejettent pas plus dans l'environnement que ce qui est prescrit par les différentes normes et directives européennes.

9.2 Performance déclarée selon la clé de certification de la serrure en question : (La clé de certification vous est indiquée sur le certificat de conformité sur notre site Internet et sur l'autocollant apposé sur le couvercle de la serrure.)

1er point	2ème point	3ème point	4ème point	5ème point	6ème point	7ème point	8ème point	9ème point	10ème point
Classe d'utilisation	Fonctionnalité à long terme	Masse de la porte	Système adapté à une utilisation sur des portes coupe-feu et pare-fumées	Sécurité - protection des personnes	Résistance à la corrosion	Sécurité - protection contre l'effraction	Saillie des éléments d'actionnement	Mode d'actionnement	Domaine d'utilisation de la porte

Spécification technique harmonisée : DIN EN 1125:2008-04

Caractéristiques essentielles	Performance :
1. Classe d'utilisation	<b>Classe 3</b> : risque élevé d'abus, par ex. portes situées dans les bâtiments publics
2. Fonctionnalité à long terme	<b>Classe 7</b> : 200 000 cycles d'essais
3. Masse de la porte	<b>Classe 7</b> : Masse de la porte supérieure à 200 kg
4. Système adapté à une utilisation sur des portes coupe-feu et pare-fumées	<b>Classe 0</b> : Système non adapté à une utilisation sur des portes coupe-feu/pare-fumées <b>Classe B</b> : Système adapté à une utilisation sur des portes coupe-feu/pare-fumées sur la base d'un examen selon la norme EN 1634-1
5. Sécurité - protection des personnes	<b>Classe 1</b> : tout système de fermeture pour portes d'issue de secours remplit une fonction de sécurité critique; c'est pourquoi, pour l'application de la norme en vigueur, seule la classe la plus élevée a été définie
6. Résistance à la corrosion	<b>Classe 3</b> : 96 h (résistance élevée à la corrosion)
7. Sécurité - protection contre l'effraction	<b>Classe 2</b> : Seule la classe 2 doit être appliquée selon la norme en vigueur
8. Saillie des barres d'actionnement horizontales	<b>Classe 1</b> : Saillie jusqu'à 150 mm (saillie importante)

9. Mode d'actionnement des barres d'actionnement horizontales	<p><b>Type A :</b> Système de fermeture pour portes anti-panique avec barre de préhension</p> <p><b>Type B :</b> Système de fermeture pour portes anti-panique avec actionnement par barre de poussée</p>
10. Domaine d'utilisation de la porte	<b>Classe C :</b> porte à deux battants : battant immobilisé uniquement
Substances dangereuses	Les matériaux contenus dans ce produit ne comportent aucune substance dangereuse. Ces matériaux ne rejettent pas plus dans l'environnement que ce qui est prescrit par les différentes normes et directives européennes.

10. Le produit décrit aux paragraphes 1 et 2 satisfait aux performances listées au paragraphe 9.

Le fabricant est seul responsable de la déclaration de performance conformément au point numéro 4.

Signé pour ou au nom du fabricant par :

Matthias Kohl, Dipl.-Wirtsch.- Ing. (Ingénieur technico-commercial diplômé) / gérant

(Nom du signataire et fonction au sein de l'entreprise)

Velbert, le 12/01/2021

(Lieu et date de la première délivrance)



(signature)